

Association pour  
l'Aménagement et l'Animation  
du XVI<sup>e</sup> arrondissement

(Loi 1901 - agréée le 18 mars 1978)

4 Place de Mexico 75116 PARIS

## LA LETTRE DE XVI<sup>e</sup> DEMAIN

N° 26 Octobre 1982

### LE PROCHAIN STATUT DE PARIS et LES ASSOCIATIONS

Le projet de loi pour le renforcement de la démocratie à Paris, Lyon, Marseille dit avoir pour but de rapprocher l'administration des citoyens. Ceux-ci n'apparaissent pourtant jamais dans le texte et leurs associations n'y sont citées qu'une fois (art. 15) au titre de subventions éventuelles, il n'est nullement question de leur participation.

Le texte adopté par le Conseil des Ministres le 3 octobre a été voté par l'Assemblée Nationale le 23 octobre.

L'urgence avait conduit XVI<sup>e</sup> Demain à réunir le 11 octobre les élus de l'arrondissement et les représentants des principales associations.

Pour éviter toute dérive politique, la présentation et la discussion du projet s'étaient volontairement limitées au domaine associatif et à la place que celui-ci souhaitait. M. REMOND Président de la Plateforme a rappelé les phases d'une action de longue date pour l'élargissement de la concertation et résumé le texte remis le 3 octobre au Cabinet du Ministre.

La Plateforme souligne que malgré ses insuffisances, le statut actuel de la Ville de Paris institué par la loi de 1975, comporte l'innovation d'une représentation organisée des représentants des activités socio-culturelles des arrondissements dans le rôle de consultation et de proposition des actuelles commissions consultatives d'arrondissement. Elle estime que le projet est en régression sur le plan de la participation des habitants puisqu'il supprimait cette disposition originale. En conséquence, elle avait demandé au Ministre de modifier le projet en prévoyant :

- que les conseils d'arrondissement comprendraient pour 1/3 des représentants des activités socio-culturelles des arrondissements;
- que ces membres seraient désignés par le Conseil Municipal sur une liste de candidats choisis au préalable par l'Assemblée des Associations de l'arrondissement". Cette Assemblée regrouperait les Associations exerçant leurs activités sur l'arrondissement qui souhaiteraient participer à cette désignation ou être partie prenante à ce Conseil d'Arrondissement et qui aurait justifié auprès d'un magistrat de certaines conditions de durée et d'activité".

La proposition de la Plateforme a reçu une large approbation et une discussion animée a suivi, à la lumière des expériences de chacun. En conclusion, les élus du 16<sup>e</sup> se sont engagés, bien que le texte adopté n'en parle pas, à redonner aux associations leur place dans les futurs conseils d'arrondissement - engagement qu'il faudra à nouveau évoquer lors des élections

municipales du printemps.

Une tentation : dans quelques arrondissements, des associations seraient décidées à présenter une liste apolitique associative face aux listes politiques. Le succès des "verts" en Allemagne et Hollande, et des enquêtes sur le terrain leur font espérer cette expérience valable.

#### OUVERTURE D'UN CHANTIER DE LA Z.A.C. GROS-BOULAINVILLIERS

Le premier chantier d'un projet de rénovation réclamé depuis 20 ans, celui de l'école maternelle, est enfin ouvert ...

Les panneaux récemment posés par le "Maître de l'ouvrage délégué", la SEMEA XV permet de préciser que le programme de la Direction des Affaires scolaires de la Ville de Paris comporte :

- un groupe de huit classes
- un groupe de six classes
- une cantine scolaire

L'architecte désigné est M. TAILLIBERT, déjà connu dans le seizième par le stade du Parc des Princes.

M. GRANIER, Conseiller technique au cabinet du Maire de Paris nous précise: "Au milieu de l'année 1983, démarreront conjointement le chantier de l'équipement scolaire et celui d'un premier programme d'habitation, sur des terrains communaux, rue Gros, préalablement libérés par Les Services de la Direction de la Propreté. La mise en service de l'école nouvelle, à la fin de l'année 1984, permettra la démolition de l'école existante, rue Lafontaine, et le démarrage à cet emplacement, d'une seconde tranche de logements. Les occupants des immeubles de la pointe rue Gros, rue Boulainvilliers, pour lesquels une procédure d'expropriation va être engagée à l'automne 1982, seront relogés dans la première phase du programme de logements qui sera vraisemblablement livrée dans le courant de l'année 1985.

L'achèvement de l'opération est prévu à l'horizon 1988-1989".

Faut-il rappeler que le projet d'aménagement de la ZAC - de loin le plus important programme public pour l'arrondissement - n'a fait l'objet d'aucun concours entre urbanistes qualifiés, qui eût permis aux associations locales et au public en général de participer à la sélection d'un "parti" pour ce quartier particulièrement sensible. Le temps n'a pourtant pas manqué.

#### LA GEOTHERMIE DANS LE SEIZIEME-SUD

Le 28 septembre, à l'occasion d'une rencontre organisée par nos "élus du Sud", MESMIN et TALMON sur le site du forage géothermique entrepris par "GEOTHERMA" quai du Point-du-Jour (avenue Saint-Exupéry), les résidents voisins ont pu constater que les précautions demandées contre la diffusion du bruit ont abouti à la pose d'un important écran entre le quai et l'avenue.

D'autres dispositions (clôture, moteurs électriques, etc...) ont largement atténué les inconvénients prévus, temporaires, et de niveau décibels inférieurs à celui du roulage sur l'avenue, et surtout sur le pont du "périphérique" à 300 m.

Il a été suggéré que l'installation définitive ne dépasse pas la crête de la murette du quai.

Rappelons que le "doublet" (montée d'eau à 55° et réinjection) atteindra la couche réservoir à 1500 m (en deux points écartés d'un kilomètre) pour le chauffage de 4658 logements, dont 3463 dans les zones Porte de Saint Cloud et 1195 à la SAGI de la Porte d'Auteuil.

### LA LIGNE ERMONT-INVALIDES : ENFIN DES CHANTIERS !

Plus de cinq ans d'études, de discussions, de consultations, d'interventions des élus et de conventions budgétaires sont l'histoire du projet "Ermont-Invalides" de la SNCF depuis le rapport socio-économique de mars 1977.

"XVI<sup>e</sup> Demain" organisateur d'une mémorable et bruyante conférence d'information - entre autres - vous a tenu au courant des principales étapes du projet.

A l'ère des promesses succède enfin celle des chantiers : dans le XVI<sup>e</sup> le pont-rail sur l'avenue Kennedy a disparu, et la société "Etudes et Travaux" (163 bis avenue de Clichy) aménage le site de la future station "Quai Kennedy" ... ou "Radio-France".

### TROIS PROBLEMES SANS SOLUTIONS DANS LE QUARTIER JASMIN

1) Le carrefour Mozart-Jasmin-Ribéra doit normalement être surveillé aux heures de sortie d'école. En fait cette surveillance est tout à fait incertaine et irrégulière : un jour avec, deux jours sans, un jour le matin, puis plus rien, etc... Il y a plus d'un an, cette situation avait déjà été signalée. Après un léger progrès pendant quelques semaines, on est revenu à la situation ancienne, préjudiciable à la sécurité des enfants.

2) Le stationnement est interdit sur le côté sud de la rue du Docteur Blanche depuis la rue Raffet jusqu'à la rue de l'Yvette, en raison de l'étroitesse de la voie. Cette interdiction n'est jamais respectée. La police ne surveille pas ce secteur et le laxisme le plus grand existe : stationnement en double, triple (!) file, en épi, sur les trottoirs. En fin de journée, et le matin, des embouteillages fréquents se produisent.

3) Face au 2-4 rue Jasmin, sur le trottoir traînent depuis plus de 8 mois (!) des barrières métalliques de protection (6 environ). Elles avaient été placées en février pour détourner la circulation piétonne en raison d'un éboulement de la façade. Cet éboulement est réparé depuis mars ... Les enfants et les personnes âgées se heurtent toujours à ces barrières inutiles qui encombrant le trottoir.

## L'EXPOSITION DE 1989 et NOTRE SEINE

Au cours d'une entrevue avec des journalistes de "France Culture", le 27 août, M. Robert BORDAZ, Commissaire général de l'Exposition Universelle de 1989, "Les Chemins de la Liberté" a indiqué que - dans l'état actuel des projets - le pavillon de la France serait une île flottante.

Conçu comme un édifice très léger (évidemment), probablement acier et verre, ce nouveau "Crystal Palace" (1851) serait ancré entre l'Île des Cygnes, vieille habituée des expositions, et la rive gauche.

La Seine servant d'axe de circulation rapide entre les deux sites (Javel et Bercy) retenus, la rive droite est appelée à recevoir des aménagements secondaires.

Pour notre "façade" ce pourrait être la couverture de la voie Pompidou en terrasse-promenade; mais plus probablement une refonte du quai Debilly, qui risque de mettre fin aux modestes propositions d'aménagement présentées par "16è Demain" et adoptées à l'unanimité le 8 mars, par la Commission d'Arrondissement.

## A PROPOS DU CENTRE DE SANTE MENTALE CHAILLOT DAUPHINE

Au début de juillet, 16è Demain avait appelé l'attention du Professeur LEPINE, Conseiller de Paris, chargé de l'hygiène et de la salubrité, sur la nécessité de trouver une solution au relogement du Centre de santé mentale du secteur Chaillot Dauphine, actuellement installé au 83 de la rue Lauriston dont les locaux vont être repris par la Mutuelle Générale de l'Education Nationale.

Dans sa réponse, le 2 juillet, le Professeur LEPINE redoute que la rareté des locaux disponibles oblige à transférer ce centre à l'Hôpital Ambroise Paré. Cette solution n'est pas satisfaisante à cause de l'éloignement de cet Hôpital et parce qu'il est préférable qu'un Centre de Santé Mentale soit à proximité d'un Hôpital général et non dans son enceinte.

La solution que proposait 16è Demain était le transfert dans des locaux qui pourraient être dégagés par l'aménagement d'une partie du Marché Saint Didier.

Nous continuons à collaborer avec les deux intéressés pour aboutir à une solution raisonnable et rapide.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DES "CONJUGAISONS MUSICALES"

Une quarantaine de participants se sont retrouvés à la réunion de rentrée des "Conjugaisons Musicales", le dimanche 10 octobre dernier au Théâtre du Ranelagh : des anciens venus là pour se rencontrer et faire le bilan de l'activité musicale de l'année écoulée, des nouveaux à la recherche de partenaires.

Après l'accueil des nouveaux venus et le rappel de la raison d'être des "Conjugaisons Musicales" par la Présidente, le traditionnel "tour de table", en forme de foire aux talents et aux instruments, a donné lieu à des échanges d'adresses et de rendez-vous.

Enfin, Daniel HAZAN a présenté son orchestre : ils sont une quinzaine de musiciens qui répètent une fois par semaine. Ils ont donné un concert en juin et en préparent d'autres pour l'année 82-83.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT ...

CLIS

Devant le succès obtenu par la 1ère Session de Conférences, organisée sur l'Histoire de l'Art et la Littérature au printemps 1982, le CLIS vous informe qu'une 2ème Session débutera à partir du 12 octobre sur la Littérature, sur l'Histoire et l'Histoire de l'Art.

4 cycles de conférences se dérouleront :

78 rue Boissière - Autobus 22, 30, 32, 52, 82  
un 5ème cycle à la Mairie, Salle Clemenceau,  
71 av. Henri Martin Paris 75016  
métro Pompe - Autobus 63, 52

La participation aux frais est fixée à 60 F pour une série de 5 Conférences ou 120 F pour 10 Conférences (les bénéficiaires de la carte Emeraude seront admis gratuitement)

Demandez le bulletin d'inscription à Line Claude - CLIS  
71 avenue Henri Martin 75016 PARIS

16è ACCUEIL INFORMATION

Nous attirons votre attention sur les modifications apportées par "16ème ACCUEIL-INFORMATION" dans ses horaires de permanence et dans son nouveau siège social transféré 2, rue Leconte de Lisle.

Ses réunions amicales (1er lundi du mois, 20 bis rue Cortambert) et activités diverses continuent comme par le passé.

Pour tous renseignements complémentaires : s'adresser aux permanences d'information ci-après :

- Siège Social : 2 rue Leconte de Lisle, sur rendez-vous  
mercredi 10 h - 12 h  
14 h 30 - 16 h 30

- Mairie Annexe du 16è : mardi 10 h - 12 h
- Magasin Inno-Passy : ~~mardi 10 h - 12 h~~  
jeudi 14 h 30 - 17 h  
vendredi 17 h - 19 h 30
- Centre Commercial St-Didier : lundi 17 h - 19 h  
mercredi 10 h - 12 h  
vendredi 10 h - 12 h
- Euromarché Auteuil : mardi 14 h - 16 h 30  
vendredi 9 h 30 - 12 h

sauf pendant les vacances scolaires

LA BIBLIOTHEQUE "ACCUEIL MICHEL-ANGE"  
27, rue Michel-Ange - 75016 PARIS.

a ouvert une nouvelle bibliothèque pour les JEUNES : 2.500 livres.

PERMANENCES: mercredi et samedi : de 14 h 30 à 17 h

HEURE DU CONTE : tous les mercredis à 15 h.

ADULTES : 9.000 livres

PERMANENCES : mardi et mercredi, de 14 h 30 à 17 h  
samedi, de 10 h à 11 h 30  
et de 14 h 30 à 18 h.

\*

\* \*